

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance des membres du conseil pour l'adoption du budget et du programme triennal des immobilisations pour l'année 2011, tenue au lieu ordinaire des séances le lundi 13 décembre 2010 à 20h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Jocelyn Ross, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de l'année 2011
4. Adoption du programme triennal des immobilisations
5. Avis de motion de l'adoption du règlement R-2010-141, pour fixer le taux de la taxe foncière générale, les taux des taxes foncières de secteur et les tarifs de compensation pour différents services
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

2010-12-409

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est accepté.

3. Adoption du budget de l'année 2011

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, fait la présentation du budget pour l'année 2011.

Présentation du budget 2011

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes heureux de vous recevoir ce soir, pour la présentation du budget pour l'année 2011, ainsi que le programme triennal d'immobilisation. Ce seront les seuls sujets discutés au cours de cette assemblée.

À la fin de la séance, il y aura une période de questions.

Durant l'exercice budgétaire que nous venons de réaliser, nous avons toujours eu en tête de maintenir votre compte de taxes le plus bas possible, tout en maintenant une bonne qualité de services.

Notre rôle d'évaluation présente maintenant des valeurs imposables de 166 986 800 \$, soit une augmentation de 2 561 400 \$ par rapport à l'an passé.

Je vous signale que la municipalité de Sainte-Luce s'est retirée d'une bonne partie du volet sécurité incendie de la MRC de la Mitis. Dorénavant, nous effectuerons les inspections des industries, commerces et institutions et nous reprendrons sous notre responsabilité le ramonage des cheminées.

Également, je vous annonce que la municipalité de Sainte-Luce ne participera pas au projet éolien communautaire de la MRC de la Mitis.

En 2011, les tarifs concernant les réseaux d'égout et d'aqueduc connaissent une légère augmentation, selon les coûts réels de ces services.

Pour ce qui est des matières résiduelles, le tarif résidentiel passe de 114,26 \$ à 119,06 \$, parce que nous avons un nouveau contrat pour la collecte, qui coûte plus cher que l'an passé. De plus, la quote-part à la MRC de la Mitis pour l'enfouissement des déchets et l'opération de l'ÉCOCENTRE passe de 110 479 \$ à 141 614 \$.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2011 est de 3 264 319 \$, ce qui représente une hausse de 394 266 \$ par rapport à 2010, soit une augmentation de 13,7%.

Je vous signale tout de suite que dans cette augmentation du budget de 394 266 \$, il y a une somme de 250 000 \$ qui a été appropriée du surplus libre, ce qui n'a aucune incidence sur le taux de la taxe. Nous avons approprié cette somme à cause des événements reliés à la grande marée du 6 décembre dernier.

La principale augmentation du budget 2011 est au niveau des contrats de déneigement qui passent de 160 000 \$ à 245 933 \$. Cette augmentation vient du fait que le ministère des Transports nous a remis l'entretien de la rue St-Pierre Est et du rang 2 Est.

Il y a aussi une dépense supplémentaire de 23 232 \$ reliée au ramonage des cheminées.

Le taux de la taxe foncière passe donc de 0,9845 \$ /100 \$ d'évaluation à 1,01 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Voilà pour l'essentiel des grandes lignes du budget pour l'année 2011. Nous verrons dans quelques minutes ce budget dans le détail.

En même temps que le budget, nous allons adopter le programme triennal d'immobilisation que vous trouverez en annexe de la présentation du budget.

Il faut bien comprendre que tous les projets qui s'y trouvent sont à titre indicateur. La municipalité ne crée pas d'obligation de réalisation en inscrivant un projet au programme triennal. De plus, lorsqu'un projet est financé par règlement d'emprunt, il doit être approuvé par les personnes qui en feront le remboursement.

Dans les circonstances, nous croyons avoir réalisé un bon budget, qui maintient votre compte de taxes à un niveau raisonnable.

Au cours de la prochaine année, plusieurs dossiers seront analysés afin d'améliorer notre situation. Évidemment, les événements de la semaine dernière ont chamboulé nos projets et notre planification. En effet, nous avons beaucoup de temps et d'énergie à mettre pour corriger tous les dommages causés par la grande marée du 6 décembre dernier.

Voici les principaux thèmes qui seront abordés :

- Analyse du parc immobilier de la municipalité ;
- Poursuivre la mise à niveau des ouvrages d'égout et d'aqueduc de la municipalité à l'aide des subventions disponibles ;
- Mise sur pied du développement Caron (développement résidentiel).

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de dossiers à traiter.

Nous vous présentons ci-joint un tableau comparatif des budgets 2009, 2010 et 2011.

Dans les jours qui viennent, s'il vous vient des questions sur le budget que nous vous avons présenté, n'hésitez pas à contacter l'administration municipale, il nous fera plaisir d'y répondre.

Nous vous remercions d'être venu à cette présentation du budget.

Gaston Gaudreault, maire

2010-12-410

Considérant que l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2011 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

BUDGET DE L'ANNÉE 2011

REVENUS

▪ Taxes sur la valeur foncière	1 760 700 \$
▪ Tarification pour services municipaux	721 069 \$
TOTAL TAXES	2 481 769 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

▪ Gouvernement du Québec	18 702 \$
▪ Immeubles des réseaux	38 419 \$
▪ Gouvernement du Canada	2 956 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	60 077 \$

AUTRES REVENUS

▪ Imposition de droits	110 000 \$
▪ Amendes et pénalités	13 000 \$
▪ Intérêts	6 000 \$
▪ Autres	5 301 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	134 301 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

▪ Administration générale	250 \$
▪ Hygiène du milieu	5 282 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	2 000 \$
▪ Loisirs et culture	42 218 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	49 750 \$

TRANSFERTS	
▪ Transferts inconditionnels	157 600 \$
▪ Transferts conditionnels	130 822 \$
▪ TOTAL TRANSFERTS	288 422 \$

Affectations 250 000 \$

TOTAL DES REVENUS 3 264 319 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil municipal	68 357 \$
▪ Application de la loi	6 035 \$
▪ Gestion financière et administrative	315 205 \$
▪ Évaluation	52 009 \$
▪ Autres	69 100 \$

TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE 510 706 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	210 895 \$
▪ Sécurité civile	6 358 \$
▪ Sécurité incendie	187 309 \$
▪ Brigadiers scolaires	15 132 \$
▪ Garde d'animaux domestiques	2 000 \$

TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE 421 694 \$

TRANSPORT

▪ Voirie municipale	275 397 \$
▪ Enlèvement de la neige	363 974 \$
▪ Éclairage des rues	26 650 \$
▪ Circulation et stationnement	14 998 \$
▪ Transport collectif	28 111 \$

TOTAL TRANSPORT 709 130 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

▪ Administration eau et égout	18 709 \$
▪ Approvisionnement et traitement de l'eau	45 290 \$
▪ Réseaux de distribution de l'eau	67 111 \$
▪ Traitement des eaux usées	54 467 \$
▪ Réseaux d'égout	37 543 \$

TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU 223 120 \$

MATIÈRES RÉSIDUELLES

▪ Collecte et transport	56 943 \$
▪ Élimination	141 614 \$
▪ Matières secondaires	33 817 \$
▪ Traitement	49 722 \$

TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES 282 096 \$

ENTRETIEN DES COURS D'EAU 2 000 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 5 287 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

▪ Aménagement, urbanisme et zonage	98 248 \$
▪ Industries et commerces	22 880 \$
▪ Promotion et développement économique	13 897 \$

TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT 135 025 \$

LOISIRS ET CULTURE

▪ Administration Loisirs et Culture	73 669 \$
▪ Centre communautaire	60 039 \$
▪ Patinoires	25 246 \$
▪ Plage et promenade	23 125 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	35 445 \$
▪ Autres	45 002 \$
▪ Activités culturelles	21 732 \$
▪ Bibliothèques	17 297 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	301 555 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

▪ Dette à long terme - intérêts	119 550 \$
▪ Autres frais	2 608 \$
▪ Autres frais de financement	4 220 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	126 378 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

▪ Remboursement en capital	320 791 \$
▪ Activités d'investissement	226 537 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	547 328 \$

TOTAL DES DÉPENSES	3 264 319 \$
---------------------------	---------------------

Prévisions budgétaires 2011

Tableau comparatif

Revenus	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Écart 2010-2011
Taxes	1 644 220 \$	1 677 166 \$	1 760 700 \$	+ 5 %
Tarifification	584 235 \$	660 748 \$	721 069 \$	+ 9 %
Paiements tenant lieu de taxes	66 542 \$	61 151 \$	60 077 \$	-1,8 %
Autres revenus de sources locales	153 586 \$	187 752 \$	184 051 \$	-2 %
Transferts	252 229 \$	264 600 \$	288 422 \$	+ 9 %
Appropriation du surplus	66 287 \$	∅	250 000 \$	+ 100 %
Affectations		18 636 \$		
Total des revenus	2 767 099 \$	2 870 053 \$	3 264 319 \$	+ 13.7 %

Dépenses	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Écart 2010-2011
Administration générale	521 822 \$	512 718 \$	510 706 \$	- 0,4 %
Sécurité publique	364 356 \$	389 326 \$	421 694 \$	+8,3 %
Transport	593 897 \$	635 858 \$	709 130 \$	+ 11,5 %
Hygiène du milieu	402 382 \$	478 997 \$	507 216 \$	+ 11,3 %
Santé et bien-être	5 200 \$	6 481 \$	5 287 \$	-18,4 %
Aménagement, urbanisme et dév.	110 621 \$	120 296 \$	135 025 \$	+ 12,2 %
Loisirs et culture	293 924 \$	285 842 \$	301 555 \$	+5,5 %
Frais de financement	142 878 \$	124 294 \$	126 378 \$	+1,6 %
Remboursement en capital	332 019 \$	316 241 \$	320 791 \$	+1%
Activités d'investissement	∅	∅	226 537 \$	+100 %
Total des dépenses	2 767 099 \$	2 870 053 \$	3 264 319 \$	+ 13.7 %

4. Adoption du programme triennal des immobilisations

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, fait la présentation du programme triennal d'immobilisation.

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation							
Programme triennal							
	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Date indéterminée	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Remplacement rétrocaveuse				250 000 \$	250 000 \$	R.E.	T.P.
Remplacement camion 6 roues				150 000 \$	150 000 \$	R.E.	T.P.
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Pierre Est				à déterminer	à déterminer	Selon protocole et subventions	T.P.
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Alphonse				à déterminer	à déterminer	Selon protocole et subventions	T.P.
Mur de soutènement de la Promenade	à déterminer				à déterminer	R.E. 25% M.S.P. 75%	T.P.
Affichage municipal	à déterminer				à déterminer	F.R.	T.P.
Rue des Coquillages, pavage et rond-point + expropriation	à déterminer				à déterminer	R.E.	T.P.
Trottoir, route du Fleuve Ouest 0,3 km	45 000 \$				45 000 \$	R.E.	T.P.
Mur soutènement, rue du Couvent	12 000 \$				12 000 \$	R.E.	T.P.
Travaux publics, équipements divers	5 464 \$				5 464 \$	F.R.	T.P.
Incendie équipements divers	4 250 \$				4 250 \$	F.R.	S.P.
Aménagement de 2 réservoirs rang 2 et 3 Est, protection incendie	20 000 \$	20 000 \$			40 000 \$	R.E.	S.P.

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation							
Programme triennal							
	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Date indéterminée	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Équipement divers							
Remplacement ordinateur biblio & poste vidéo conférence	4 700 \$				4 700 \$	SUB. 3 200 SUR 1 500	L.C.
Évaluation des bâtiments municipaux et leurs fonctions	Évaluer différentes options						A.G.
Réaménagement de la salle de pause au bureau municipal	5 000 \$				5 000 \$	F.R.	A.G.
Identification des édifices municipaux	3 000 \$				3 000 \$	F.R.	A.G.
Réaménagement Force 5	5 000 \$				5 000 \$	F.R.	L.C.
Refaire poste de chloration, secteur Ste-Luce				à déterminer	à déterminer	SUB	H.M.
Ponceau rang 3 Ouest				405 600 \$	405 600 \$	R.E.	T.P.
Aqueduc/égout 132 Ouest		3 513 600 \$			3 513 600 \$	SUB & R.E.	H.M.
Remplacement égout domestique, servitude St-Alphonse		200 000 \$			200 000 \$	SUB & R.E.	H.M.
Pérennité étangs Luceville	Différentes options en évaluation						H.M.

Toiture poste de chloration secteur Luceville	5 000 \$				5 000 \$	SUB (TECQ)	H.M.
Bornes-fontaine Félix Huard et Fleuve Est, # 74	11 500 \$				11 500 \$	F.R.	H.M.
Empierrement étangs Luceville	2 500 \$				2 500 \$	R.E. / R-2006-71	H.M.
3 toitures étangs secteur Luceville	5 300 \$				5 300 \$	R.E. / R-2006-71	H.M.
Total	128 714 \$	3 733 600 \$			805 600 \$	4 667 914 \$	

2010-12-411

Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2011, 2012 et 2013. Il est convenu que ledit programme des dépenses en immobilisation n'engage aucunement le conseil municipal à la réalisation des projets qui y sont mentionnés.

5. Avis de motion de l'adoption du règlement R-2010-141 pour fixer le taux de la taxe foncière générale, les taux des taxes foncières de secteur et les tarifs de compensation pour différents services

2010-12-412

Avis de motion est donné par la conseillère Nathalie Bélanger à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement portant le numéro R-2010-141 sera présenté, pour fixer le taux de la taxe foncière générale, les taux des taxes foncières de secteur et les tarifs de compensation pour différents services.

6. Période de questions

Lors de cette période, les questions de l'audience portaient toutes sur le budget de l'année 2011. Plus précisément, les sujets discutés ont été les suivants :

1. Projet éolien communautaire de la MRC de la Mitis;
2. Remerciements concernant la réaction de la municipalité face aux grandes marées du 6 décembre 2010;
3. Réalisation du projet d'aqueduc de la route 132 Est versus le programme d'immobilisation triennal;
4. Travaux reliés à la grande marée;
5. Refoulement d'égout domestique versus la grande marée du 6 décembre dernier;
6. Borne fontaine sèche – implantation;
7. Étude pour l'Anse-aux-Coques;
8. Contrats de gré à gré dans les mesures d'urgence;
9. Quote-part de la MRC de la Mitis au budget 2011 de la municipalité de Sainte-Luce;
10. Possibilité de faire de l'enrochement avec de la pierre des champs;
11. Développement économique de la municipalité;
12. Utilisation des terrains industriels de la municipalité de Sainte-Luce.

7. Fermeture de la séance

2010-12-413

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Gaston Gaudreault
Maire